

# FICHE PÉDAGOGIQUE *sur les mines terrestres au Mozambique*



## **A** Lisez attentivement le texte suivant.

On estime à environ 50 millions le nombre de mines terrestres encore enfuies dans le sol de plus de 70 pays. Elles sont posées dans des zones de conflits, principalement dans les pays africains et asiatiques. Ce qui rend ces armes si dangereuses c'est qu'elles ne font aucune distinction entre un soldat et un civil. Encore plus alarmant pour la population civile de ces pays c'est que les mines sont souvent placées dans les endroits où elles sont le plus susceptibles d'être meurtrières afin de terroriser la population, soit dans les champs, aux environs des écoles, à proximité des puits et des pompes d'eau et le long des routes et des sentiers menant aux marchés.

Elles ont un impact dévastateur sur les collectivités qu'elles frappent et des conséquences qui se font sentir bien longtemps après la cessation des hostilités. Une mine peut fonctionner jusqu'à 50 ans suite à son installation. Ce qui est vraiment déconcertant à propos de ces armes c'est que même si la paix est déclarée dans une région, une mine ne la reconnaîtra pas et fonctionnera jusqu'à ce qu'elle explose.

Les mines terrestres blessent et tuent environ dix millions de civils par années. Ceux qui survivent demeurent bien souvent confrontés avec des difficultés physiques, psychologiques et économiques pour le reste de leurs vies. De plus, les familles des victimes souffrent également des fardeaux économiques et psychologiques que représentent un blessé. En outre, les mines ont aussi des conséquences néfastes sur l'environnement.

Les mines terrestres ont également un impact fort négatif sur les collectivités où elles se trouvent. Sachons qu'un champ de mines se définit par un territoire non habitable ou il est impossible de cultiver la terre et de l'utiliser de façon productive parce que la population locale a peur d'y entrer. La tragédie qui frappe les victimes de mines,



leurs familles et leurs collectivités exerce un puissant effet dissuasif sur quiconque songe à utiliser le territoire à des fins productives ou pour les activités de tous les jours.

En raison d'une guerre civile particulièrement longue et cruelle, un pays africain comme le Mozambique est aux prises aujourd'hui avec un sérieux problème relatif à ces armes. Actuellement, il est un des pays les plus fortement minés de la planète. Même suite à des efforts importants pour détruire les mines, il resterait encore un million de ces engins explosifs sur le territoire mozambicain. Les mines continuent à tuer et à blesser plus de 1000 personnes par année dans ce pays.

En outre, les mines terrestres entravent la reconstruction à long terme de sociétés ravagées par la guerre, le retour chez eux de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays. De plus elles empêchent la réconciliation politique et la paix.

Le Canada a joué un rôle de premier plan pour bannir l'usage des mines terrestres. En effet, en 1997 à Ottawa, le Canada a convié les pays de la communauté internationale à venir signer un traité qui interdit formellement l'utilisation, la production, le transfert et le stockage des mines, et ce, peu importe les motifs. Il vise aussi à assister les victimes des mines et exige que les pays signataires accomplissent des travaux de déminage dans les zones infestées. Cette **convention** signée par plus de 145 pays dont le Mozambique, est certainement l'outil le plus efficace pour lutter contre ces armes. Elle permet de sensibiliser la communauté internationale aux problèmes causés par les mines antipersonnelles. La convention pose certaines obligations et interdictions aux gouvernements des pays signataires quant à l'utilisation, la production et la destruction des mines. Malheureusement, des pays importants n'ont pas encore signée la convention.

**B** Pour faire suite à la lecture de ce texte, répondez aux questions suivantes:



1. Quelle est la cause principale de l'utilisation des mines terrestres au Mozambique ?

---

---

2. Qu'est-ce qui rend si dangereuses les mines terrestres pour les populations civiles ?

---

---

3. Pourquoi les mines terrestres ont un impact négatif sur les collectivités ?

---

---

4. Qu'apporte de positif la convention signée à Ottawa en 1997?

---

---

5. Pensez à deux conséquences que peuvent avoir sur vous, vos camarades de classe et vos enseignants l'installation de mines terrestres aux alentours de votre école ?

---

---

**Saviez-vous que...**



Initialement, les mines antipersonnelles ont été développées pour un usage défensif afin de protéger des zones stratégiques comme les camps de soldats et les frontières des pays.

Sur l'ensemble de la planète, les mines causent chaque année entre 15 000 et 20 000 nouveaux accidents.

Fait étonnant, la majorité des accidents causés par les mines terrestres surviennent dans des pays qui sont maintenant en situation de paix.

Toutes les régions du monde sont affectées par les mines. Les pays les plus touchés sont l'Afghanistan, l'Angola, le Burundi, le Cambodge, le Mozambique, l'Iraq, le Népal, la Tchétchénie, la Colombie, et le Sri Lanka.



**C** En vous servant du texte sur les mines terrestres, complétez les phrases suivantes :

1. Une mine antipersonnelle peut fonctionner jusqu'à \_\_\_\_\_ .
2. On a d'abord fait un \_\_\_\_\_ des mines antipersonnelles.
3. Les mines antipersonnelles peuvent entraver \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ .
4. Ce qui est déconcertant à propos de ces armes c'est \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ .
5. Le drame humain qui frappe les victimes de mines, leurs familles et leurs collectivités exerce \_\_\_\_\_ .

**D** Encerclez la phrase qui correspond la mieux à la réalité décrite dans le texte qui se retrouve à la section A.

1.
  - a) On estime à environ 70 millions le nombre de mines terrestres sur le territoire mondial
  - b) On estime à environ 5 millions le nombre de mines terrestres sur le territoire mondial
  - c) On estime à environ 50 millions le nombre de mines terrestres sur le territoire mondial
2.
  - a) Un champ de mines terrestres peut se définir par une zone non habitable où il est impossible d'y travailler la terre parce que les gens n'osent pas y entrer.
  - b) Un champ de mines terrestres peut se définir par un espace non habitable où il est possible de cultiver la terre mais où les gens n'osent toutefois pas entrer sur ce terrain.
  - c) Un champ de mines terrestres peut se définir par un terrain habitable où il est possible de cultiver la terre et où les gens peuvent y entrer à leur risque et péril.
3.
  - a) Le Mozambique est aux prises aujourd'hui avec un sérieux problème relatif à ces armes en raison d'une guerre civile plutôt longue et violente.
  - b) Grâce aux efforts importants pour détruire les mines terrestres au Mozambique, le pays n'est plus aux prises avec un problème concernant ces armes.
  - c) Le Mozambique fait face aujourd'hui à un sérieux problème relatif à ces armes en raison du conflit armé avec les pays limitrophes.
4.
  - a) Les mines terrestres tuent très peu de civils chaque année.
  - b) Les mines terrestres blessent et tuent 10 millions de civils chaque année.
  - c) Les mines terrestres n'entrave pas la reconstitution à long terme des pays autrefois en guerre.



N'hésitez pas à consulter les références suivantes afin d'en connaître davantage sur les mines terrestres.

### Sites Internet

- <http://www.penelopes.org/archives/pages/docu/paix/mine.htm>
- <http://www.canadianlandmine.org/french/landmineProb.cfm>
- <http://www.minesactioncanada.org/home/index.cfm?fuseaction=Start>
- <http://www.icbl.org/fr/?eZSESSIDicbl=c093e8a431a64cf66dd02007895f6488>
- [http://www.handicap-international.org/esperanza/site/page\\_type/accueil.asp](http://www.handicap-international.org/esperanza/site/page_type/accueil.asp)
- <http://www.dangermines.ca/site/index.cfm?fuseaction=Resources>



### Vidéos

- Régnier, Michel, 1995, *Thân, dans la guerre invisible* [enregistrement vidéo] / Office national du film du Canada ; en collaboration avec l'UNICEF. 59 minutes. (12 ans et plus)
- Handicap International, 1997, *Dix films contre cent millions de mines*. 40 minutes (12 ans et plus)
- UNICEF, *Un cri étouffé* (dessin animé). 10 minutes (8 à 12 ans)



UNE INITIATIVE DU  
Réseau In-Terre-Actif du  
Comité de Solidarité/Trois-Rivières



PRODUIT EN COLLABORATION AVEC LE  
GOUVERNEMENT DU CANADA PAR  
L'ENTREMISE DE



Agence  
canadienne de  
développement  
international

Canadian  
International  
Development  
Agency

